

18 déc 2021 -10:29

Appartient à Conseil des ministres du 17 décembre 2021

## Covid-19 : modification du montant de la dotation 2021 à l'INAMI

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke et du ministre des Indépendants David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant le montant de la dotation à l'INAMI dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19 pour l'année 2021.

Ce projet modifie le montant de la dotation spécifique attribuée à l'INAMI dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, tel que fixé initialement par l'arrêté royal du 27 juin 2021, de manière à tenir compte de l'augmentation des crédits prévue dans le projet de loi contenant le cinquième ajustement du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2021.

Le projet fixe dès lors la dotation pour 2021 à 994.217.000 euros, soit une augmentation de 154.445.000 euros par rapport à l'arrêté royal du 27 juin 2021.

*Projet d'arrêté royal modifiant le montant de la dotation à l'INAMI dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19 pour l'année 2021 par la modification de l'arrêté royal du 27 juin 2021 fixant le montant de la dotation à l'INAMI dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19 pour l'année 2021*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique  
Rue de la Loi, 23  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vandenbroucke.belgium.be>  
[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

France Dammel  
Porte-parole (FR)  
+32 494 50 88 98  
[france.dammel@vandenbroucke.fed.be](mailto:france.dammel@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman  
Porte-parole (NL)  
+32 476 28 83 13  
[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)

Jan Eyckmans  
Porte-parole (NL)  
+32 495 25 47 24  
[jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be](mailto:jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be)

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des  
Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes  
institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 69 79  
<https://clarinval.belgium.be>  
[info@clarinval.belgium.be](mailto:info@clarinval.belgium.be)

Jonas Clottemans  
Porte-parole  
+32 474 40 63 35  
[jonas.clottemans@clarinval.belgium.be](mailto:jonas.clottemans@clarinval.belgium.be)